

⚠ [1] ⚠ [1]

Etudiants Internationaux [2]

L'INPT initie depuis quelques années une politique internationale volontariste et ambitieuse. Membre de nombreux réseaux d'échanges (CGE, RMEI, AUF...), il a développé un large ensemble de partenariats et a fait du recrutement d'étudiants étrangers de haut niveau l'une de ses priorités.

Nous accueillons aujourd'hui des étudiants internationaux de nationalités différentes. Leur recrutement se fait à différents niveaux et leur intégration est facilitée dès leur arrivée.

Nombre de ces étudiants viennent à l'INPT dans le cadre d'un [programme d'échange pour 1 ou 2 semestres](#) ou dans le cadre de la [formation des cadres africains](#). [3]

4% de l'effectif global des étudiants de l'INPT sont des étudiants étrangers issus principalement des pays d'Afrique (Guinée, Bénin, Mali, Burkina Faso, Tunisie...).

Les nouveaux étudiants étrangers de l'INPT bénéficient de plusieurs services et activités qui les aident pour leur intégration au sein du campus. En voici un aperçu :• Accueil des étudiants à l'aéroport de Casablanca.

- Participation aux journées d'intégration.
- Participation à la vie associative du campus.
- Un centre de santé sur le campus, ouvert à tous gratuitement.
- Une bibliothèque riche en ouvrages et multimédia.
- Un coordinateur par Département, un bureau de Relations Internationales et un Service scolarité, disponibles pour aider les étudiants internationaux.
- Un lieu idéal pour étudier, se faire de nouveaux amis, faire du sport et profiter des nombreuses activités culturelles.

Programme d'échange pour 1 ou 2 semestres

Les programmes d'échanges permettent à des étudiants inscrits à une université/école étrangère partenaire, de poursuivre leurs études en 3ème à l'INPT pendant une période maximale d'un an, selon les conditions et modalités prévues dans la convention de partenariat.

Les cours suivis à l'INPT sont reconnus par leur université d'origine et comptent pour l'obtention de leur diplôme.

Toutes les [filières](#) [4] enseignées à l'INPT sont accessibles aux étudiants en programmes d'échanges. Il faut s'assurer qu'un accord bilatéral est signé avec votre université/école.

Les sessions d'études régulières sont celles d'automne (début septembre à fin janvier) et d'hiver (début février à fin juin).

L'étudiant qui participe à un programme d'échanges doit :

- Avoir fait l'équivalent de 4 semestres à temps plein dans son université/école d'origine ;
- Rester inscrit au programme d'études dans université/école d'origine pendant son séjour à l'INPT ;
- Maîtriser la langue française et posséder un bon niveau en langue anglaise ;
- Avoir un bon dossier scolaire ;
- Rencontrer le service des relations internationales responsable des échanges d'étudiants de l'université/école d'origine afin de nous adresser la candidature.

[Témoignages](#) [5]

© 2017 Institut National des Postes et Télécommunications

-
-

Source URL: <http://web.inpt.ac.ma/fr/Etudiants%20Internationaux>

Liens

[1] <http://web.inpt.ac.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://web.inpt.ac.ma/fr/Etudiants%20Internationaux>

[3] <http://web.inpt.ac.ma/sites/default/files/DocSite/com/Plaque%20formation%20cadres%20africa%20ins.pdf>

[4] <http://web.inpt.ac.ma/fili%C3%A8res-m%C3%A9tiers-acc%C3%A8s-en-1%C3%A8re-ann%C3%A9e>

[5] <http://web.inpt.ac.ma/testimonials>